

## INTERVENTION SAINTE-BARBE LOURDES 2010

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour participer à cette traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe.

Cette rencontre, c'est l'occasion pour moi de vous renouveler l'hommage que la France doit à chacun de vous et pour vous témoigner toute ma confiance et ma reconnaissance.

Je veux vous remercier pour votre courage et votre efficacité, vous qui œuvrez avec dévouement et passion, jour après jour, pour rassurer, soigner et secourir les personnes.

Merci à vous pour la mission de sécurité de proximité que vous assurez auprès de chacun d'entre nous.

Je tiens tout particulièrement à saluer, le Capitaine JEAN, qui assume sa responsabilité de chef de centre de Lourdes et de chef de la compagnie des Gaves avec compétence, dynamisme, efficacité et toujours une grande disponibilité.

Je voudrais également féliciter les promus de grade, qui sont au nombre de 24, ainsi que les futurs médaillés pour leur ancienneté dans votre corps.

J'associe également à cet hommage vos proches, vos époux, épouses et enfants qui restent vos premiers soutiens, si importants dans ces métiers où le don de soi, le courage et la disponibilité restent des piliers incontournables.

Enfin, je tiens à saluer celles et ceux d'entre vous qui ont été blessés ou agressés en intervention et rendre hommage aux 10 sapeurs-pompiers qui au niveau national ont perdu la vie en intervention.

### **I. Vous êtes en première ligne**

Vous êtes en première ligne dans les catastrophes, comme celle que nous avons connue cette année avec la tempête Xynthia, mais aussi les accidents et bien sûr les incendies. On sait que les premiers secours sont les plus décisifs. Je me permets de rappeler le nombre d'interventions effectuées : 4035 interventions depuis le début de l'année pour la compagnie des gaves dont 2 455 pour le CSP de Lourdes.

Vos interventions sont toujours efficaces et sont immédiates, ce qui n'est pas un vain mot quand on sait que le centre de Lourdes couvre, en premier appel, un territoire de 40 communes.

Enfin, je n'oublie pas la prévention, qui constitue une part essentielle, bien que souvent méconnue de votre activité, en particulier pour une ville comme Lourdes qui possède le 2e parc hôtelier de France. En 2009, près de 200 établissements recevant du public ont ainsi fait l'objet d'une visite de la commission de sécurité de la ville de Lourdes ou de celle de l'arrondissement d'Arglès-Gazost, qui ont par ailleurs examinés près de 100 dossier. Je tiens tout particulièrement à saluer l'implication des préventionnistes du SDIS, le Capitaine GUILLAUMOT et le Lieutenant BONJIN, qui sont les véritables chevilles ouvrières de ces commissions.

## **II. Un bel exemple de complémentarité Etat – collectivités locales**

Comme vous le savez, l'Etat accompagne financièrement les communes pour la mise à niveau de leurs dépenses incendies : c'est en effet plus de 140 000 euros qui ont été investis ces 3 dernières années.

L'Etat consent également un important effort financier par le biais de la DGE pour aider aux reconstructions et aux rénovations de casernes : 125 000 euros ont ainsi été consacrés en 2 ans à la reconstruction du centre de secours de Saint-Pé-de-Bigorre (soit environ 40% du coût total).

## **III. Mise en oeuvre du référentiel commun SAMU/SDIS**

Je sais que c'est un sujet majeur qui vous préoccupe. Comme vous le savez, deux conventions ont été signées cette année entre le SAMU et le SDIS, d'une part, et entre le SAMU et les transporteurs sanitaires, d'autre part, pour mieux articuler et organiser la chaîne des secours et des soins d'urgence, préciser les missions de chacun et les modalités de leur mise en oeuvre au quotidien. Un schéma opérationnel unique de secours à personnes a ainsi vu le jour.

## **IV. Le volontariat**

Je veux, avant de conclure mon propos, adresser quelques mots aux volontaires. J'ai été très surpris de découvrir les chiffres extrêmement encourageants qui témoignent de l'investissement dont vous faites preuve : 275 volontaires pour la compagnie des Gaves dont 70 pour le CSP de Lourdes !

Votre engagement citoyen est un modèle dans notre société où le don de soi se fait de plus en plus rare. Je veux saluer votre dévouement, votre désintéressement et votre sens du sacrifice.

2011 sera, vous le savez, l'année européenne du volontariat. Mais elle sera aussi l'année d'un projet ambitieux : offrir aux volontaires un cadre juridique protecteur de leur engagement, notamment dans le domaine social. Ce cadre prendra la forme d'une proposition de loi relative aux sapeurs-pompiers volontaires, texte qui sera examiné par le Parlement au cours du premier semestre.

## **Conclusion**

Pour terminer, sachez que vous pourrez toujours compter sur ma reconnaissance, mon soutien et ma disponibilité.

Vous pouvez être fiers de ce que vous faites et de ce que vous êtes.

Merci encore à vous tous.